

COMMISSION REGIONALE SPORTIVE



PV n°1 CSR

Réunion du 25 octobre 2021 à Pontivy

Présents : Leto A. Graignic C ; Conan A ; Macraigne A ; Mercier J ; Girard C ; Sadou S ; Ramard F

Excusés : Avignant O,

Assistent : S. Persan, M De Thy

## I- CHAMPIONNATS SENIORS

Adaptation des calendriers au planning établi en juin avec les contraintes de cette période là et au nombre d'équipe engagée au 25 septembre 2021.

**PNM : 9 équipes**- une poule de 9, 2 dates ont été rajoutées au prévisionnel afin de trouver les 18 journées : 20/02/22 et 24/04/2022

**PNF : 11 équipes** – 2 poules (5 et 6) géographiques puis play off (avec les 3 premières équipes de chaque poule) et play down (avec les 3 dernières équipes de chaque poule), les équipes de la même poule ne se rejoueront pas en 2<sup>ème</sup> phase

**RM : 24 équipes** – 3 poules de 8 puis barrages en aller-retour sur 2 dates

**RF : 20 équipes** – 4 poules 5 sur une 1<sup>ère</sup> phase puis play off (avec les 3 premières équipes de chaque poule) et play down (avec les 2 dernières équipes de chaque poule), les équipes de la même poule ne se rejoueront pas en 2<sup>ème</sup> phase

Les RPE ont été mis à jour et transmis aux clubs avec le planning

## II- CHAMPIONNATS JEUNES

### 1. Demande de sous classement et mixité

Rappel de l'article VIII.1.7. du RGER

VIII.1.7 **Sous-classement d'un(e) joueur(joueuse)**

Dans les équipes des catégories M11 à M17, UN(e) joueur (joueuse) peut être sous-classé(e). Le club doit obtenir l'autorisation de la LBVB.

Si tel est le cas, l'équipe concernée :

## COMMISSION REGIONALE SPORTIVE

-sera classée en fonction des points qu'elle aura obtenue mais ne pourra pas participer aux Finales Régionales.

- pourra bénéficier des points DAFR de sa catégorie si dans chacun de ses matches, elle a disposé, hors le(la)joueur (joueuse) sous-classé(e), du nombre suffisant de joueurs(joueuses) réclamé par sa catégorie.

- Le Club de GOVEN VC souhaite :
  - le sous-classement de SOUEFF Manon (M21F) et BUSSON Lylian (M21) pour jouer en M18M,
  - une demande de mixité pour Soueff Manon
  - la demande est acceptée. L'équipe est maintenue en M18.
- L'UGS Guipel- Langan LC souhaite le sous-classement de HAUTOIS Cléa (M21F) pour jouer en M18F, la demande est acceptée. *L'équipe est maintenue en M18.*
- L'UGS Guipel- Langan LC souhaite le sous-classement de MONCELIER Emilien et CHERBONNEL Romain (M21M) pour jouer en M18M, la demande est acceptée. *L'équipe est maintenue en M18. Les 2 joueurs pourront être sur la feuille de match mais un seul sur le terrain*
- Le Club de US TINTENIAC SD souhaite que MORVAN Louis (M18M) puisse jouer en M15M, la demande est acceptée. L'équipe est maintenue en M15M.
- L'UGS JANZE CORPS NUDS souhaite le sous-classement de NAULET Emma, POINTEL Noemi et BIGOT Lilou (M21F) pour jouer en M18F, la demande est acceptée. *L'équipe est maintenue en M18. Les 3 joueuses pourront être sur la feuille de match mais une seule sur le terrain*
- Le Club Le Rheu souhaite le sous-classement de MVIE MICHONET Jessica (senior 1990) pour jouer en M18F, la demande est acceptée à titre exceptionnelle. *L'équipe est maintenue en M18.*

Ces équipes ne pourront pas participer aux Finales Régionales.

Elles pourront participer à la Coupe de Bretagne mais sans les joueur(se)s sous-classés.

### **2. Regroupement de licenciés**

Guideloise – Lanester FL demande un regroupement de licencié dans la catégorie : M18F, Guideloise en sera le club support et en obtiendra les Unités de formation ;

Lanester a suffisamment de M18F mais n'ayant pas inscrit d'équipe M18F 6\*6, la CSR, à titre exceptionnel, le valide. Cependant ce regroupement sera refusé l'an prochain, il ne pourra pas prétendre aux Finales Régionales 2022. Il pourra participer à la Coupe de Bretagne mais sans cette joueuse.

## COMMISSION REGIONALE SPORTIVE

Guideloise – Lorient PL demande un regroupement de licencié dans la catégorie : M15M, Lorient PL en sera le club support et en obtiendra les Unités de formation ;

Bain US – Laillé US – Pléchatel JA demande un regroupement de licencié dans la catégorie : M18M, Bain US en sera le club support et en obtiendra les Unités de formation ;

Bain US– Pléchatel JA demande un regroupement de licencié dans la catégorie : M15F, Pléchatel JA en sera le club support et en obtiendra les Unités de formation ;

Ces trois derniers regroupements sont validés par leur CDVB et CSR et pourront participer à la Coupe de Bretagne Jeunes.

### 3. Création des poules Excellence et Honneur

Seulement 4 équipes en M21 :

- M21F St Renan Iroise et Brest ESL
- M21M St Renan Iroise et Brest ESL

Ne pouvant pas leur proposer un championnat, nous les remettons à disposition du CDVB29 pour évoluer en championnat départemental, étant identifiée comme des équipes M21 et servant au DAF, elles ne pourront pas prétendre à l'accession comme le prévoit le RGER art VIII.1.9

En Excellence les poules de 6 se jouent en match aller retour soit 10 journées

Les poules de 4 aussi et à la suite croisement 1-3/2-4 entre poule sur 4 journées et les équipes ne se rejouent pas

En honneur les poules de 4 se jouent en match simple et les poules de 3 en match aller retour, les matchs retour se faisant sur une journée plateau avec les 3 équipes pour tenir sur 4 journées

Les inscriptions pour la 2<sup>ème</sup> phase se feront jusqu'au 5 janvier dernier délai.

Les poules seront refaites la semaine 2 afin que les clubs enchainent en M18 dès le 15 janvier.

Cf Annexe 1 et 2

## COMMISSION REGIONALE SPORTIVE

**III. Coupe de Bretagne Jeune**

Le règlement va être envoyé à tous les clubs pour informer que les inscriptions sont à faire avant le 15 novembre.

Possibilité d'inscrire 2 équipes dans la même catégorie mais les effectifs inscrits sur la première feuille de match seront « grillés »

**IV. Coupe de Bretagne Senior/M21**

Le règlement va être envoyé à tous les clubs pour informer que les inscriptions sont à faire avant le 15 novembre.

**V. Finale Régionale**

Les Finales Régionales M11/M15 seront organisées en Ille et Vilaine (35) et les Finales M13/M18, dans le Finistère (29)

Les dates définitives seront décidées lors de la prochaine réunion en janvier

Les cahiers des charges seront transmis au CDVB.

**VI. Challenge Retour en Salle**

Tableau des résultats, les équipes en défaut de licence sont rétrogradées au profit de celle en règle

	<b>M15F</b>	<b>M18F</b>	<b>SENIOR F</b>	<b>M15M</b>	<b>M18M</b>	<b>SENIOR M</b>
<b>1<sup>er</sup></b>	QUIMPER	RENNES CPB	PONTIVY	RENNES CPB	LANNION	LORIENT
<b>2<sup>ème</sup></b>	PIPRIAC	ST MARTIN	ESPB	LANNION	MOULINS	ST RENAN
<b>3<sup>ème</sup></b>	CESSON ST BRIEUC	CESSON ST BRIEUC	CESSON ST BRIEUC	CESSON ST BRIEUC	PIPRIAC	SANTEC

Les ballons seront remis lors d'un regroupement ou au travers des CDVB.

Prochaine réunion le lundi 10 ou mardi 11 janvier 2022

La CSR

Approuvé au CD du 29/11/2021

## ENGAGEMENT CHAMPIONNAT JEUNES 2021/2022

	CLUBS	FEMININ						MASCULIN						total	12 €
		M15		M18		M21		M15		M18		M21			
		Honneur	excellence	Honneur	excellence	Honneur	excellence	Honneur	excellence	Honneur	excellence	Honneur	excellence		
223997	ASPTT LANNION	1							1		1			3	36 €
224485	ASS SP CULT PLANCOETINE								1					1	12 €
228400	CESSON VOLLEY SAINT-BRIEUC COTES D'ARMOR	1	1	1	1			1		2	1			8	96 €
228654	CORLAY VOLLEY-BALL CLUB			1						1				2	24 €
293600	SAINT-RENAN IROISE VOLLEY				1	1					1	1		4	48 €
293606	KLOAR-AVEN VB 29	1		1										2	24 €
293684	ETOILE ST LAURENT	1		2	1	1		1		2		1		9	108 €
298878	AS.SPORTIVE ST-MARTINOISE	1		2										3	36 €
299370	QUIMPER VOLLEY 29		1	1	1				1		1			5	60 €
299601	DOUARNENEZ VOLLEY BALL CLUB			1										1	12 €
299615	HEOL SANTEC	1												1	12 €
351417	RENNES ETUDIANTS CLUB		1	1					1		1			4	48 €
351421	LES BLEUETS LE PERTRE V.B.	1		1				1						3	36 €
351423	U.S. INDEPENDANTE TINTENIAC	1						1						2	24 €
351428	E.SP. CANTON DE PIPRIAC V.B.		1		1				1		1			4	48 €
351443	BROCELIANDE VOLLEY	1												1	12 €
351447	LOUVIGNE DE BAIS				1									1	12 €
351453	CLUB SPORTIF BETTONAIS			1										1	12 €
351454	HAUTE VILAINE VOLLEY-BALL	1								1				2	24 €
351466	ORGERBLON VOLLEY-BALL	1		1				1		1				4	48 €
351469	UNION SPORTIVE LAILLE	1												1	12 €
351474	JANZE CORPS NUDES			1						1				2	24 €
351478	SAINT-MEDARD TORCE VOLLEY-BALL	1		1										2	24 €
351489	ASSOCIATION SPORTIVE DE ROMILLE									1				1	12 €
351490	VOLLEY CLUB GOVENNAIS							1		1				2	24 €
351492	AVENIR CLUB DU COUESNON	1								1				2	24 €
351495	VOLLEY CLUB DE LA CANE			1						1				2	24 €
351496	DINARD COTE D'EMERAUDE VOLLEY									1				1	12 €
351501	UGS VOLLEY BALL CESSON-CHANTEPIE-VERN	2		2				1		1				6	72 €
351502	VOLLEY ENTENTE GUIPEL ACLC			1	1					1				3	36 €
351856	LA TOUR D'AUVERGNE RENNES	1		1						1				3	36 €
351857	AVENIR MARPIRE CHAMPEAUX	1		1				1						3	36 €
352962	JEANNE D ARC DE RENNES	1		1				1		1				4	48 €
353652	C.P.B. RENNES 35		1		1				1	1				4	48 €
354331	FOUGERES VOLLEY-BALL	1		1	1					2				5	60 €
355169	VOLLEY BALL CLUB MALOUIN	1		3	1			1		1				7	84 €
356857	JEANNE D ARC DE BRUZ	1								1				2	24 €
357411	LE RHEU			1						1				2	24 €
357988	VOLLEY BALL GREGORIEN	1		1						1	1			4	48 €
358283	VB GUICHEN	1							1	1				3	36 €
358297	UNION SPORTIVE LIFFREENNE	1		1						1				3	36 €
358314	MONTGERMONT VOLLEY-BALL CLUB		1		1									2	24 €
358590	ACIGNE									1				1	12 €
358732	V. INDEPENDANT CLUB COMBOURG								1					1	12 €
358885	ENT.SP.CULT. MOULINS								1		1			2	24 €
359009	UNION SPORTIVE GUIGNEN	1	1											2	24 €
359298	ESPERANCE DE SIXT SUR AFF	1												1	12 €
359622	THORIGNE-FOUILLARD VOLLEY-BALL	1		1				0		1				3	36 €
359633	JEANNE D'ARC DE PLECHATEL	1												1	12 €
359710	UNION SPORTIVE BAINAISE									1				1	12 €
564002	FOYER LAIQUE DE LANESTER	1								1				2	24 €
564003	VANNES VOLLEY 56	1		1				1		1				4	48 €
564103	PLOEMEUR VOLLEY		1											1	12 €
565019	PATRONAGE LAIQUE LORIENT			1				1						2	24 €
567700	LA GUIDELOISE				1									1	12 €
567745	PAYS D'AURAY VOLLEY-BALL									1				1	12 €
														0	0 €
														0	0 €
		31	8	32	12	2	0	12	9	32	8	2	0	148	1776 €

**SAISON 2021/2022**  
Championnat Honneur/ Excellence

**M15F**

EXCELLENCE		
A		B
1	QUIMPER	1 CESSON ST BRIEUC
2	GUIGNEN	2 MONTGERMONT
3	PIPRIAC	3 RENNES CPB
4	PILOEMEUR	4 REC
Ligue		

suivie d'une 2ème phase indiquée dans le RPE

**HONNEUR**

C	D	E	F	G	H	J	I
BREST	COUESNON	SIXT	ORGERBLON	TINTENIAC	LE PERTRE	KLOAR	CESSON ST BRIEUC 2
ST MARTIN	MARPIRE	BROCELIANDE	LAILLE	ST MALO	HAUTE VILAINE	LANESTER	RENNES JA
SANTEC	FOUGERES	GUICHEN	PLECHATTEL-BAIN	ST GREGOIRE	TORCE	VANNES	THORIGNE
LANNION	LIFFRE	BRUZ	GUIGNEN	UGS CCV 1	UGS CCV2		RENNES TA
CD29	CD35	CD35	CD35	CD35	CD35	CD56	CD22

MATCH ALLER SIMPLE

SAUF LES POULES DE 3 en A/R, dernière journée un plateau à 3

2 PREMIERS DE CHAQUE POULE EN HONNEUR + ET 2 DERNIERS EN HONNEUR

**M15M**

EXCELLENCE		
A		B
1	CESSON ST BRIEUC	1 QUIMPER
2	PLANCOET	2 REC
3	COMBOURG	3 RENNES CPB
4	LANNION	4 PIPRIAC
5	MOULINS	5 GUICHEN
Ligue		

une seule phase

**HONNEUR**

C	D	E
BREST	TINTENIAC	LE PERTRE
VANNES	RENNES JA	MARPIRE
LORIENT-GUIDEL	ST MALO	ORGERBLON
	UGS CCV	GOVEN
CD 56	CD35	CD35

MATCH ALLER SIMPLE

SAUF LES POULES DE 3 en A/R, dernière journée un plateau à 3

Les premiers des poules Honneur seront qualifiés en poule Haute

**M18F**

EXCELLENCE		
A		B
1	QUIMPER	1 UGS GUIPEL LANGAN
2	GUIDEL-LANESTER	2 ST RENAN
3	LOUVIGNE DE BAIS	3 BREST
4	PIPRIAC	4 CESSON ST BRIEUC
5	MONTGERMONT	5 FOUGERES
6	RENNES CPB	6 ST MALO
Ligue		

une seule phase

**HONNEUR**

C	D	E	F	G	H	I	J
CESSON ST BRIEUC	BREST 1	KLOAR	REC	LE PERTRE	ST MALO 1	ORGERBLON	UGS GUIPEL LANGAN
CORLAY	QUIMPER	LORIENT	RENNES TA	TORCE	UGS CCV 2	THORIGNE	ST MALO 2
BREST 2	DOUARNENEZ	VANNES	ST MALO 3	FOUGERES	LA CANE	LE RHEU	BETTON
ST MARTIN 1	ST MARTIN 2	RENNES JA	ST GREGOIRE	MARPIRE	LIFFRE	JANZE CN	UGS CCV 1
CD22	CD29	CD56	CD35	CD35	CD35	CD35	CD35

2 PREMIERS DE CHAQUE POULE HAUTE + ET 2 DERNIERS EN POULE BASSE

**M18M**

EXCELLENCE		
A		B
1	QUIMPER	1 REC
2	LANNION	2 MOULINS
3	CESSON ST BRIEUC	3 PIPRIAC
4	ST RENAN	4 ST GREGOIRE
Ligue		

suivie d'une 2ème phase indiquée dans le RPE

**HONNEUR**

C	D	E	F	G	H	I	J
CESSON ST BRIEUC 1	GOVEN	HAUTE VILAINE	ORGERBLON	DINARD	FOUGERES 2	ROMILLE	LANESTER
CORLAY	RENNES CPB	LIFFRE	BRUZ	UGS GUIPEL LANGAN	THORIGNE	LA CANE	VANNES
BREST 1	GUICHEN	COUESNON	JANZE CN	ST MALO	ACIGNE	CESSON ST BRIEUC 2	AURAY
BREST 2	UGS CCV	FOUGERES 1	BAIN-PLECHATTEL-LAILLE	RENNES JA	RENNES TA (forfait)	ST GREGOIRE	LE RHEU
CD29	CD35	CD35	CD35	CD35	CD35	CD22	CD56

2 PREMIERS DE CHAQUE POULE HAUTE + ET 2 DERNIERS EN POULE BASSE

**M21F**

A
ST RENAN IROISE
BREST ESL

Les équipes sont remises à disposition du CD29 pour être intégrées au championnat départemental conformément à l'article VIII.1.9 du RGER  
Servant au DAF, elles ne peuvent prétendre à l'accession

**M21M**

A
1 ST RENAN IROISE
2 BREST ESL

Les équipes sont remises à disposition du CD29 pour être intégrées au championnat départemental conformément à l'article VIII.1.9 du RGER  
Servant au DAF, elles ne peuvent prétendre à l'accession

Pas de Finales Régionales